Eloge de ~~Mr~~ Benomont.

Lu dans la séance publique du 22 avril 1773.



Pierre Benomont naquit au bourg de Machau, diocèse de Reims, le quatrième mars 1679. Son père, Chirurgien de ce lieu, le destina dès l'enfance à sa profession, & à quinze ans, il avoit déjà acquis par l'usage l'espèce d'habileté propre aux Elèves. Avec cette ressource, le jeune Benomont fut successivement admis comme un sujet utile à Rethel, à Toul & à Reims, chez les Chirurgiens les plus employés dans l'exercice de l'art, parens ou amis de son père.

L'émulation le portoit à chercher ainsi de nouvelles occasions d'accroitre ses connoissances. Celles que donnent la routine & une pratique de pure imitation sont très bornées. Il le sentit, et les livres que le désir d'une instruction plus étendue luy avoient fait tomber entre les mains, luy paroissoient inintelligibles, faute de principes, & essentiellement par son défaut de sçavoir en Anatomie. Il vint à Paris, en 1698, âgé de dix neuf à vingt ans, dans le dessein d'y profiter des leçons qu'on ne pouvoit recevoir alors que dans la Capitale. Plusieurs provinces jouissent maintenant, par le zèle & les soins de M. de la Martinière, d'avoir des Ecoles d'Anatomie & de Chirurgie. Ces établissemens, qu'ont l'humanité

pour objet seront des monuments durables de la bienfaisance du Roi & de son amour pour ses peuples. Ils rendront son règne plus recommandable à la postérité que celui de François 1er, si fort illustré par la protection que ce grand prince accordoit aux sciences & à ceux qui les cultivoient.

Il y a soixante & quinze ans qu'à Paris même, l'enseignement n'étoit, en aucun genre, aussi perfectionné qu'il l'est aujourd'huy. Les instructions anatomiques & chirurgicales étoient fort sommaires & peu proportionnées à l'importance & à l'étendue de l'art. L'Ecole du Jardin Royal avoit seule une réputation brillante, sous les célèbres Duverney & Arnaud, qui furent à proprement parler les premiers maîtres de M. Benomont. Il se rappelloit dans l'âge le plus avancé, avec une tendresse édifiante, les documens qu'il en avoit reçus. Leur nom excitoit en luy un sentiment de respect & de reconnoissance aussi vif que s'il avoit recueilli seul le fruit de leurs leçons, & qu'ils n'eussent eu que luy en vüe, dans les instructions publiques dont ils étoient chargés. On peut & l'on doit même retracer ces vertus morales trop peu communes aujourd'huy, où des jeunes gens croyent se donner du relief en parlant mal des Professeurs les plus accrédités. Il ne faut pas leur dissimuler que celui qui commence par décrier les maîtres de l'art, probablement ne le deviendra jamais.

Les secours que M. Benomont tiroit de ses parens suffisoient à peine pour un entretien honnête, et ne luy donnoient pas le moyen de faire des cours particuliers. Ce fut peut être un bonheur pour luy. Des exercices privés l'auroient détourné de son assiduité & de son application aux leçons de Maitres plus instruits & consommés dans l'art d'enseigner. Il faisoit chaque

— jour un résumé de ce qu'il leur avoit entendu dire. Ces extraits répétés chaque année, & comparés les uns aux autres sur chaque objet, devenoient le sujet des méditations du disciple, et pouvoient luy donner la mesure progressive de son avancement.

En 1703, Lardy, célèbre chirurgien de Paris, succéda dans la place de Chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, à M. Mareschal, élevé par son mérite à la place de Premier Chirurgien du Roy. M. Benomont, que sa bonne conduite & le désir de s'instruire avoient fait connoître avantageusement, devint l'Elève de Confiance de ce praticien, qui l'employa, à l'Hôpital & dans la Ville, au pansement de ceux à qui il avoit fait les opérations les plus importantes. Le disciple, par sa vigilance & ses lumières, eut part à leur succès. Il profita des circonstances pour se perfectionner dans l'étude de l'anatomie. Pendant les trois ou quatre années qu'il travailla sous les auspices de ce maître renommé, il ne mourut, à l'Hôpital de la Charité, aucune personne attaquée de maladie digne d'attention, que le cadavre n'en ait été ouvert par M. Benomont.

Après avoir réuni la théorie à la pratique par une application assés suivie, il fallut enfin songer à un établissement. Il exerça pendant quelques temps à l'abry d'un privilége, moyen bien dangereux pour le public, mais autorisé alors par la loy, & qui n'auroit jamais eu d'inconvénient, même en ne le restreignant pas dans ses justes bornes, s'il n'eut jamais toléré que des sujets tels que M. Benomont. Cette existence précaire ne pouvoit flatter son ambition. Elle fut satisfaite lorsqu'il entra dans la Compagnie en 1711, quoyque ce ne fut encore qu'à la faveur d'une charge de Chirurgien de Madame

la Duchesse de Berry.

Quelques cures heureuses, dont le hazard lui avoit procuré l'occasion, le mirent bientôt en Réputation. Formé par l'expérience sous d'habile maitres, il s'est fait un mérite de les prendre pour modèles, & n'a pas cherché à se faire valoir par de vaines spéculations, dont le faux brillant fait perdre de vue les routes tracés par les grands hommes qui ont honoré notre art & par lequel ils sont devenus illustres. M. Benomont a été du nombre des Académiciens nommés par le Roi, le huit décembre 1731, à la première séance de cette Compagnie; & il en a toujours rempli les fonctions avec autant d'assiduité que de zèle. Jamais il n'a manqué de faire part à l'Académie des faits intéressans que sa pratique luy a fournis. Ses réflexions sur les matière confiées à son examen montroient son zèle & sa sagacité; les rapports qu'il faisoit à la Compagnie étoient travaillés avec autant de soin que d'intelligence. C'est un moyen d'être utile, lors même qu'on n'ajoute rien à la masse des connaissances acquises. Il sert au moins à en conserver le dépôt sans aucune altération. Ce qui est d'un prix inestimable, pour empêcher l'art de rétrograder. L'histoire des opinions fait connoitre un flux & un reflux alternatif de la vérité à l'erreur & de l'erreur à la vérité. Le retour de ces vicissitudes sera dorénavant moins à craindre, puisqu'il y a un corps dépositaire de la saine doctrine & qui méprise, comme il le doit, les vaines clameurs de ceux qu'un intérêt particulier empêche de souscrire à ses jugemens.

M. Benomont, attentif à saisir toutes les occasions de contribuer aux travaux de l'académie, présenta à la séance du 18 mars 1732 deux yeux enlevés du cadavre d'un homme opéré deux ans auparavant pour la cataracte, suivant la méthode usitée

alors. Elle consistoit, comme on le sçait, à déplacer le cristallin, avec une aiguille convenable, & à le loger au dessous de la partie antérieure du corps vitré. L'opération avoit eu d'abord tout le succès qu'on s'en étoit promis. Celui qui l'avait soufferte avoit ensuite perdu la faculté de voir; et le défaut de transparence du corps qui se montroit derrière la prunelle faisoit croire que les cataractes étoient remontées. Telle étoit à cet égard l'opinion des plus grands maitres. La dissection de ces yeux fut faite au Château des Tuilleries, dans l'appartement de M. de la Peyronie, en sa présence & en celle des Commissaires que l'Académie avoit nommés pour l'examen de ce cas. On vit les cristallins ternes, dessechés & raccornis, bien placés au fond de chaque oeil. C'étoient leurs capsules qui étoient devenues opaques & qui formoient de vrayes cataractes membraneuses secondaires. On ne donna pas alors à cette découverte toute l'attention qu'elle méritoit. L'on négligea les conséquences qu'on a tirées depuis de semblables faits, par le progrès de la Théorie & la perfection de la Pratique. Ce sujet étoit absolument neuf & malgré les travaux des maitres de l'art & les querelles qui se sont élevées sur cette matière entre M.M. Heister & Woolhouse, elle n'étoit pas parvenue à la maturité nécessaire pour en obtenir les lumières qu'a procurées l'invention plus récente de l'opération de la Cataracte, par l'extraction du Cristallin. Cette ingénieuse & utile découverte, due à M. Daviel, est consignée dans le second tome des Mémoires de l'Académie. Elle a été perfectionnée & le progrès de l'art sur ce point intéressant sera l'objet d'une dissertation dans la suite de nos mémoires.

M. Delacowre

[Lorsqu'on fit connoître à la Compagnie

le cas particulier tiré des transactions philosophiques de Londres, sur l'arrachement du bras & de l'épaule d'un homme dont la main entourée d'une corde avoit été prise par les dents de la roue d'un moulin. Feu M. Esgenrau, qui exerçoit particulièrement la pratique des accouchemens, rappella un fait tout à fait semblable qu'on lit dans le traité des accouchemens de La Motte, & M. Benomont donna, à cette occasion, l'histoire d'un enfant de neuf à dix ans qui eut la jambe embarrassée entre les rayons d'une roüe de carosse, dont les chevaux alloient fort vite. La jambe fut arrachée & séparée de la cuisse dans l'articulation du genou, & le blessé a guéri sans aucun accident. Cette observation est insérée dans le second tome des mémoires de l'Académie.

Nous ne parlerons pas d'un mémoire sur une opération de hernie, lu à la séance du onze Mars 1732, ni d'une observation sur la luxation de la cuisse occasionnée par un abcès avec pourriture des ligamens, & dont la pièce anatomico pathologique a été présentée à la séance du huit Juin 1733. M. Benomont a donné, en differens temps, la relation de plusieurs ouvertures de cadavres, & un grand mémoire sur le reflux des matières purulentes. Ces productions, dont l'Académie n'a point fait usage, ou n'ont rien présenté qui put ajouter sensiblement à nos lumières, ou elles exigeoient des observations plus multipliées & des recherches plus approfondies, dont l'Auteur n'a pas eu le loisir de s'occuper.

Il aimoit la Chirurgie avec passion, & sentoit un plaisir inexprimable à entendre parler des avantages que les nouveaux réglemens devoient procurer à ceux qui, dans la suite, se dévoüeroient à l'étude de cet art. Il regrettoit d'être venu dans un temps moins prospère, où le zèle qui l'avoit animé ne pouvoit obtenir

le succès qu'une application aussi constante que la sienne donneroit aujourd'huy.

Doué d'une figure noble & d'une taille très avantageuse, M. Benomont joignoit à ces dehors favorables une extrême politesse & les manières les plus prévenantes, ce qui a peut-être autant contribué que ses talens à luy mériter la confiance de personnes d'un très haut rang. Il étoit généralement estimé de ceux dont il étoit connu. Célibataire, il n'étoit pas détourné par les soins domestiques des bienséances qui deviennent des devoirs dans la société. Après avoir rempli ceux de son état, il passoit son temps dans les maisons distinguées, où il étoit reçu habituellement sous les auspices de l'amitié la plus flatteuse & la plus honorable.

Ce genre de vie a beaucoup servi à l'augmentation de sa fortune. Il a vécu longtemps & a fait peu de dépenses. Ses inclinations bienfaisantes, dont sa famille a constamment éprouvé les effets, n'ont été connues du public que par ses dispositions testamentaires. Outre le legs universel que deux nièces doivent recueillir, il a légué à la paroisse de Machau, lieu de sa naissance, une somme suffisante pour marier quatre filles & six mille livres de fonds pour l'entretien d'une maitresse d'école de filles. Il avoit sans doute connu les inconvéniens qu'il y a de réunir, même dans le bas âge, les enfans de sexe différent. Six mille livres furent léguées aux pauvres de la paroisse de Saint Roch de Paris, & cinq mille livres en faveur de la nouvelle fondation des enfans de choeur de cette église. Douze mille livres sont destinées à fonder un lit à l'hopital des Incurables, lequel sera occupé sur la nomination de ses héritiers & des marguilliers de Saint Roch. Plusieurs personnes agées de sa connoissance ont été l'objet de ses bienfaits, & il a assigné indéfiniment la somme de cent pistoles aux parens

éloignés qui pourroient se faire connoître. La somme de trente mille livres forme un legs particulier destiné à l'éducation d'un petit neveu, fils de M. de Mai, secrétaire du Roi, époux d'une de ses nièces.

Un si bon usage du fruit de ses travaux & de ses épargnes doit faire pardonner la passion qu'il a eue d'amasser du bien. C'étoit sa manière de jouir. S'il eût dépensé ses revenus à mesure qu'ils augmentoient, il se seroit fait, peut-être, plus d'honneur aux yeux de ses contemporains, mais cet honneur n'auroit été effectivement que dans l'opinion des autres, & personne n'est heureux que par la sienne. La tempérance, la modération & la modestie sont des vertus qui se plaisent à avoir l'économie pour compagne. On voit par l'exemple de M. Benomont qu'elle n'exclut pas la générosité & la bienfaisance que ne connoissent guère les hommes sensuels & superbes, dont les besoins augmentent presque toujours avec les nouveaux moyens qu'ils ont de les satisfaire.

M. Benomont a été marguillier de l'Eglise Paroissiale de Saint Roch, l'une des plus considérables de cette capitale. Cette place est honorable aux yeux des concitoyens, & c'est une marque de considération & de confiance que d'être appellé, par le voeu des notables d'une paroisse, à l'administration de ses affaires temporelles & à la gestion de ses revenus. Dionis, dont le nom est illustre dans les fastes de la Chirurgie, a eu la même distinction au commencement de ce siècle, & sa mémoire en qualité de marguillier de Saint Roch sera conservée, par tradition, à la postérité dans un des plus beaux monumens de notre littérature. Il est permis, je pense, de qualifier ainsi le recueil des oeuvres du grand Rousseau. Tout le monde a sçu que c'est sur Dionis & sur le curé, qui existoit alors, qu'a été faite l'épigramme ingénieuse & plaisante, qui commence par ce vers

Certain Curé, grand enterreur de morts......

M. Benomont a vu renaître les mêmes circonstances, c'est à dire, un grand procès sur les prétentions respectives du Curé & des marguilliers, en matière d'intérêt. Mais les querelles de corps troublent rarement la tranquillité des ames douces & honnêtes. Elles ne se passionnent pas pour ce qui ne les touche point immédiatement. M. Benomont aimoit son pasteur, quoyqu'il fût du parti opposé. Il désapprouvoit fort que des réclamations contradictoires sur des droits en litige engendrassent des haines personnelles. Il pensoit de même sur les disputes littéraires, dictées par la jalousie, soutenues par de fausses prétentions, nées de l'alliance de l'orgueil & de la médiocrité & qui dégénèrent en injures & en invectives. Il les croyoit aussi déshonorantes pour ceux qui les suscitent que contraires aux progrès des arts & aux bienséances que prescrivent les devoirs de la vie civile. M. Benomont, que son grand âge & la foiblesse des facultés intellectuelles dispensoient depuis quelques années de toute espèce d'obligation, a cessé de vivre, étant doyen de la Compagnie, le vingt sept juin 1772, dans sa quatre vingt quatorzième année.

